

LOURDES

28 au 31 mars 2023

■ Rapport du groupe de travail démarche mémoirelle

*Présenté par Mgr Thibault Verny,
Evêque Auxiliaire de Paris et,
Président du Conseil de Prévention et de Lutte contre la Pédophilie*

FAIRE MÉMOIRE

Rapport du groupe de travail *Démarche mémorielle*

Mars 2023



« C'est une signature. Par exemple en Afrique, unealebasse réparée avec un très beau tressage, c'est une signature : "j'ai réparé", "je suis là". C'est l'expression d'une identité, d'un sujet. Vous connaissez peut-être ces céramiques japonaises de la cérémonie du thé qu'on recolle quand elles sont cassées. La fissure est recouverte d'or, la réparation est valorisée. Dans une cérémonie d'ailleurs, c'est un honneur quand on tend le bol avec la fissure dorée face à l'invité. Et le rituel veut qu'il retourne la fissure vers son hôte pour lui rendre honneur, sans jamais boire du côté de la réparation. »

Kader Attia

Kader Attia est un artiste contemporain travaillant notamment sur la mémoire. Lauréat en 2016 du Prix Marcel Duchamp, il expose à cette occasion le film-essai *Réfléchir à la mémoire*.

Kader Attia Traditional Repair, Immaterial Injury (2014) In situ sculpture. Metallic staples, concrete. Exhibition view "The Field of Emotion", at The Power Plant, Toronto, 2018.

Tea bowl, Korea, Joseon dynasty, 16th century AD, Mishima-hakeme type, buncheon ware, stoneware with white engobe and translucent, greenish-gray glaze, gold lacquer - Ethnological Museum, Berlin

PLAN

Préambule - page 3

Méthodologie de travail - page 4

Des priorités - page 5

- La parole des personnes victimes au centre de l'élaboration du projet
- Confronter ces attentes au public réel
- Une démarche scientifique
- Une mémoire « active »
- La mémoire se transmet par de multiples canaux

Des propositions - page 7

- Un lieu central, tête d'un réseau d'initiatives locales et de lieux satellites
- Un lieu central répondant à des besoins multiples
- Un lieu central devant être conçu comme
- Où implanter ce lieu central ?

Une mise en œuvre - page 10

- Un projet à construire par étapes mais qui doit débiter au plus vite
- Une gouvernance garantissant la crédibilité de la réponse aux enjeux

Préconisations - page 12

Annexe 1 : les textes fondateurs de notre mission – page 13

Annexe 2 : L'équipe de travail – page 14

Annexe 3 : Portfolio des démarches mémorielles des communautés chrétiennes – page 16

Annexe 4 : Portfolio des Musées mémoriaux des victimes de génocides, de l'esclavage, des abus sexuels ou autres – page 20

Annexe 5 : Projet de recherche de Georgetown – page 24

Annexe 6 : Perspectives théologiques – page 26

Annexe 7 : Genèse du Musée du terrorisme – page 30

PRÉAMBULE

Commandité par le CPLP, le groupe “démarche mémorielle” a été créé en juin 2022. Coordonné par Guillemette Mounier, il comprend neuf membres, Personnes victimes représentantes d’associations et Experts en psychologie, histoire, muséographie et théologie. Le Représentant de Lourdes initialement prévu n’a pu rejoindre le groupe. Accueillis dans les locaux de la CEF, nous nous sommes réunis une fois par mois, le plus souvent au complet et pour l’essentiel en présentiel, le travail se poursuivant ensuite individuellement ou à distance.

Notre groupe de travail avait la mission de trouver comment « mémorialiser » l’histoire et la douleur - et ses conséquences tout au long de leur vie - d’enfants et d’adultes vulnérables victimes des crimes d’hommes qui ont trahi les hautes responsabilités spirituelles et éducatives envers ceux qui leur avaient été confiés. Emprises spirituelles, affectives et sexuelles, menées contre les corps et les âmes, ces crimes sont des meurtres psychiques.

Aussi un devoir particulièrement grave de vérité nous a habités, et nous aurions aimé écrire ce rapport au passé. Mais, au fur et à mesure de nos travaux, de nombreuses affaires d’abus ont été connues, rappelant les silences et dénis qui renforcent les traumatismes de ceux qui luttent depuis si longtemps pour vivre avec les conséquences de ces drames et participent au rejet d’une institution qui n’a pas su ou pas voulu voir la réalité du désastre, qui aujourd’hui encore semble continuer à masquer ou minimiser les faits.

Pourtant, il nous faut aussi remercier l’Église catholique d’avoir, la première dans la société française, initié cette démarche de vérité, de repentance, et porté la volonté d’en faire mémoire, pour que cela n’arrive plus jamais.

Se rappeler et se montrer totalement déterminés à éradiquer ces comportements criminels, telle est notre immense responsabilité. Lorsque les témoins d’aujourd’hui auront disparu, seule la mémoire demeurera.

Nous sommes persuadés qu’un “geste” artistique et spirituel très fort dans un lieu où sera dite la vérité du passé et du présent est nécessaire. L’idée de mémorial est associée à un monument, un lieu où la vérité soit montrée et le souvenir possible pour permettre dès à présent la réparation et la consolation à la lumière de la reconnaissance des faits tout en garantissant, grâce à la mémoire entretenue, la vigilance et la prévention.

MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Notre travail s'est appuyé en premier lieu sur les attentes exprimées par les personnes victimes, individuelles ou en association. Les représentants des associations au sein de notre groupe de travail (Véronique Garnier, Brigitte Navail, Francis Salembier et Nicolas Scalbert) ont été d'une grande aide pour mieux comprendre ces besoins dans leur diversité mais également pour les garder en mémoire durant l'ensemble de nos réflexions, comme un fil rouge constant de nos travaux. À travers les auditions de Marie Derain de Vaucresson et Antoine Garapon, nous avons également pu enrichir notre compréhension de ces besoins par les demandes individuelles que les victimes peuvent faire auprès de l'INIRR et de la CRR. Demandes qui dans leurs formes très diverses démontrent que le travail de mémoire doit lui aussi s'atteler à multiplier les portes d'entrées pour accueillir chacun dans sa singularité. Enfin, l'exposé et les commentaires avisés de Marie-Rose Boodts nous ont permis, nous l'espérons, d'être attentifs aux enjeux psychologiques et psychanalytiques inhérents à ces drames et aux propositions mémorielles que nous sommes amenés à proposer.

Les textes publiés sur le sujet par l'Église catholique, la Commission Sauvé, ainsi que la réflexion menée par le groupe Mémoire (2018/2020) piloté par Mgr de Moulins-Beaufort, avec notamment la proposition d'un projet de lieu mémoriel, nous ont également été d'une grande utilité pour éclairer théologiquement et pastoralement notre réflexion. Nous remercions Katherine Shirk-Lucas qui au sein de notre groupe a porté ce sujet, nous faisant profiter de sa réflexion théologique sur la mémoire ; ainsi que de son analyse des études menées aux États-Unis, particulièrement à l'Université de Georgetown, sur les témoignages de personnes victimes de violences sexuelles par le clergé. Elle nous a également permis d'étudier les différents modes de commémoration, souvent à l'initiative de communautés paroissiales ou religieuses qui avaient pu voir le jour dans différents états.

Enfin, à travers la présentation des différents experts du groupe (Annette Becker et Boris Grebille) et d'une invitée extérieure (Elisabeth Pelsez), nous avons étudié des réalisations de lieux de mémoire notamment consacrés à des génocides (Shoah, Rwanda, etc.) ou au terrorisme (genèse du projet du Musée-mémorial des victimes du terrorisme en France) ; réfléchi à partir d'une visite du Mémorial de la Shoah à Paris à l'importance de la définition et de la réactualisation régulière des parcours d'exposition, et de la place importante des outils numériques dans des parcours de médiation adaptés aux différents publics. Nous avons analysé des exemples de réussite ou d'échec dans ces parcours mémoriaux, l'importance des œuvres d'art et des installations symboliques, notamment participatives, dans la constitution d'un lieu de mémoire inclusif.

Les priorités et propositions qui suivent sont donc l'objet d'un cheminement commun, appuyé sur une écoute permanente de la voix des victimes confrontée aux conseils et analyses d'experts dans leurs divers domaines.

DES PRIORITÉS

*“L’oubli désigne un caractère inaperçu de la persévérance du souvenir,
sa soustraction à la vigilance de la conscience”*

Paul Ricœur, *Mémoire, Histoire, Oubli* p.574

➤ **La parole des personnes victimes au centre de l’élaboration du projet**

Pour ne jamais oublier : elles seules portent cette mémoire ; elles seules peuvent rendre compte de leur expérience, aider à faire vivre des lieux de mémoire.

Parce qu’elles le demandent, comme une justice à leur rendre, pour retrouver leur dignité de sujets de leur vie.

Parce que cette démarche participe à leur reconstruction : les personnes victimes peuvent devenir des témoins et des sentinelles, éviter ainsi que ces crimes continuent ou se répètent.

Pour permettre aux communautés, familles, mouvements, de mieux accompagner les personnes victimes : les mots des uns aident les autres à comprendre ce qui est arrivé, et à s’exprimer.

Points d’attention :

Une mauvaise évaluation de ces attentes serait préjudiciable à tous, à l’Église comme aux personnes victimes qui se sentiraient prises en otage.

➤ **Confronter ces attentes au public réel**

Pour parler des drames d’aujourd’hui, créer une mémoire partagée et partageable, il faut user du langage d’aujourd’hui, par exemple en images et numérique ; déployer une pédagogie qui puisse s’adresser à tous.

S’adresser à toutes les victimes, enfants mineurs ou adultes vulnérables ou rendues vulnérables (qui nous apparaissent indissociables dans la mémoire). Qu’elles soient croyantes ou non, y compris celles qui se sont éloignées de l’Église, c’est-à-dire la grande majorité.

Aux adultes et aux enfants, dans tous les lieux et dans tous les milieux, qui peuvent tous être concernés. A ceux qui ont vu sans comprendre, à ceux qui ont caché, et même à ceux qui ont commis des violences.

Avec le souci de rejoindre les communautés chrétiennes locales, dans leurs réalités très diverses.

Points d’attention :

Beaucoup de références à la foi, aux sacrements et au sacré ont servi d’armes contre des victimes pour les contraindre, ou les réduire au silence, et ne leur sont plus supportables.

➤ Une démarche scientifique

Il faut rendre compte de ce qui s'est passé : les mécanismes d'emprise, d'amnésie, les agressions elles-mêmes, le secret, la construction du psycho-traumatisme et ses conséquences sur le développement de l'enfant et sur la vie de l'adulte, la systémie qui a conduit aux crimes. Ainsi que la dimension spirituelle spécifique à ces agressions dans l'Église.

Les informations mémorielles doivent être précises, justes, sourcées, au plus près des recherches conduites par la communauté scientifique. Le mal doit être nommé, sans euphémismes ni spiritualisation.

Point d'attention :

Beaucoup de victimes sont âgées, certaines font actuellement une démarche de demande de réparation auprès de l'INIRR ou de la CRR : c'est un moment qui ne se reproduira pas pour proposer à celles qui le désirent de "laisser leur trace" : conserver leur nom, leur histoire, qu'elles puissent déposer un objet, un témoignage audio ou vidéo. (cf. annexe).

➤ Une mémoire « active »

Une mémoire figée, mal transmise ou mal entretenue fait tomber le sujet dans l'oubli, amène à reproduire les mêmes mécanismes. Au contraire, une mémoire « dynamique », qui ne soit pas un stockage d'informations, exige un travail psychique de transformation.

Un mémorial peut « vieillir » très vite: une représentation vivante parlera différemment aux visiteurs selon leur vécu, leur culture, leur histoire, au-delà des modes.

Point d'attention :

Les lieux de mémoire doivent offrir un accompagnement humain professionnel : contribuer à la protection de tous, rappeler la loi, aider au repérage des signaux faibles. Ils doivent rendre possible le recueil des histoires individuelles non encore écrites. (v.annexe)

➤ La mémoire se transmet par de multiples canaux

Elle s'adresse aussi à la dimension spirituelle et universelle de l'humain, par la vue, l'ouïe, la sensibilité... Et se transmet, autant que par les mots, à travers les émotions, l'art, le silence, les objets. Les traces concrètes de l'histoire permettent de rendre la réalité ; l'art aide à montrer l'invisible, à traiter des sujets lourds, et à rejoindre des personnes différentes.

Point d'attention :

Afin de toucher l'ensemble des publics visés, cette multiplicité de voix d'accès doit être prise en compte pour offrir des portes d'entrée complémentaires susceptibles d'accueillir le visiteur là où il se trouve, en fonction de son histoire et de ses besoins.

DES PROPOSITIONS

“Comment faire parler l'esprit d'un temps
avec les mots de ce temps même ?”

Aby Warburg, *historien de l'art*

➤ **Un lieu central, tête d'un réseau d'initiatives locales et de lieux satellites**

Le projet mémoriel est pensé comme un réseau, pouvant se constituer autour d'un lieu central accessible à tous, facilement. La mémoire s'inscrit aussi dans le temps et la répétition, c'est le sens de l'incarnation.

Le lieu central serait conçu comme un véritable lieu mémoriel que nous définissons ci-dessous. Ayant à la fois une vie propre et le rôle de nourrir des initiatives locales ou particulières, pour faire droit aux histoires des diocèses, villes, associations ou congrégations religieuses, marquées par des blessures particulières.

Les journées annuelles de mémoire et de prière pour les victimes d'abus sexuels dans l'Église (troisième vendredi de carême) devraient y être référencées, mises en valeur et évaluées régulièrement. Ainsi que toutes les initiatives mémorielles des diocèses, écoles, mouvements : commémorations, chemin de croix, pose de plaque, témoignages, conférences locales, kits d'exposition itinérantes etc... qui pourraient ainsi se nourrir des travaux et des ressources mises à disposition par le lieu central, ainsi que de l'ensemble des expériences de ce réseau.

Des lieux mémoriaux satellites, pérennes ou événementiels, pourraient également être installés dans des lieux de pèlerinage ou de rencontres (Lourdes, Taizé, Lisieux, ...). Ils pourraient ainsi rejoindre des publics jeunes, ou venus du monde entier, grâce à des actions de médiations, des expositions itinérantes, spécialement conçus pour ces publics.

➤ **Un lieu central répondant à des besoins multiples :**

• **Le récit de l'histoire des violences**

Un lieu qui permette l'écriture du récit historique des violences, prenant en compte toutes les parties intéressées (victimes, coupables, communautés ecclésiales, société...) et les répercussions liées (sociales, psychologiques, affectives, religieuses...). Notamment en mettant en perspective ce récit par une vision internationale et en reliant les abus faits aux personnes vulnérables dans le cadre ecclésial aux autres contextes de violence (autres religions, famille, éducation, sport, etc.) afin d'en étudier les singularités comme les similitudes.

• **Un Centre de ressources et de transmission**

En lien avec une chaire universitaire consacrée aux sujets d'abus et d'emprise, des chercheurs, mouvements, éducateurs, mais aussi le grand public, pourraient y trouver les éléments nécessaires à la compréhension de ces mécanismes. Une médiathèque mettrait à disposition des travaux universitaires, publications, récits-témoignages de personnes victimes, films, vidéos...

- **Un lieu d'humanité**

Lieu d'écoute, de dialogue et d'intériorité qui permette aux personnes blessées et à leur entourage d'y trouver un espace accueillant la lamentation, conduisant vers la consolation et favorisant la réparation. Mais également, pour l'ensemble des visiteurs, d'offrir dans le cadre de la visite des temps de respiration pour intérioriser les informations reçues. Maison commune de commémoration, il offrirait un espace de recueillement qui invite à la méditation et au silence. Mais qui ne soit ni chapelle, ni lieu de prière.

Il demande, en plus de la qualité esthétique du lieu, une équipe de médiation et d'écoute (même s'il n'est pas question d'en faire un lieu d'écoute psychologique professionnelle) formée à l'accueil des expressions sensibles.

➤ **Un lieu central devant être conçu comme :**

- **Un espace interactif** qui permette une identification aux victimes (exemple du passeport proposé par certains musées, pour suivre le parcours de vie d'une personne, au choix enfant ou adulte, ...) sans mettre en valeur pour autant les prédateurs.
- **Un lieu évolutif** qui dès sa conception est capable de se transformer en même temps que la société et les besoins exprimés. La mémoire est évolutive, les cas d'agressions continuent, il faut prévoir le changement du matériel exposé, pouvoir facilement modifier ce qui est présenté au public.
- **Un lieu participatif**, qui permette aux personnes victimes qui le souhaiteraient de déposer à l'occasion de leur visite, des photos, des noms, une œuvre d'art significative ou toute autre forme de témoignage au sein d'un espace collaboratif, ou à titre personnel.
- **Un lieu ouvert à tous**, qui refuse l'entre soi, intégrant une dimension œcuménique, interreligieuse et internationale, face à une histoire sans date ni géographie. Ce serait aussi une contribution de l'Église catholique pour la prévention des violences, à partir de sa propre expérience, à destination de toute la société.
- **Un lieu sobre et artistique**, écoresponsable dans le choix des matériaux et dans son fonctionnement, accessible à tous, privilégiant l'essentiel (« Less is more ») et laissant une place importante aux approches artistiques contemporaines (*Les Nouveaux commanditaires*, fondation abritée par la Fondation de France/ Ministère de la Culture pourrait par exemple aider à la définition de la dimension artistique du projet). La conception architecturale du lieu (même s'il ne s'agit que d'un réaménagement et non d'une création ex nihilo) est à ce titre tout à fait primordiale.

➤ **Où implanter le lieu central ?**

La proposition initiale était de créer ce lieu mémoriel à Lourdes. Lourdes, lieu d'accueil des blessés de la vie, des souffrants et fragiles servis les premiers, est aussi le lieu de réunion des évêques de France. Un certain nombre de personnes, victimes ou non, le souhaiteraient pour son sens symbolique fort.

Cependant, d'autres ont des objections :

- La très grande majorité des personnes victimes d'un clerc ou d'un agent pastoral, a coupé tout lien avec l'Église et ne reviendrait pas dans un lieu aussi marqué.
- De la même manière qu'il est extrêmement traumatisant pour des personnes victimes du terrorisme de revenir sur les lieux des attentats, il ne faut pas négliger que de nombreux mineurs ont été agressés pendant les pèlerinages, à Lourdes en particulier.
- Enfin, pour faire vivre un lieu, avec une équipe permanente formée à l'accompagnement, mais également pour faire de ce lieu un centre de recherche scientifique, il faut bénéficier d'un bassin humain important, et de moyens d'accès faciles.

Pour l'ensemble de ces raisons, la possibilité que ce lieu central soit plutôt à Paris ou dans une grande métropole reste ouverte.

MISE EN ŒUVRE

“Celui qui fait la vérité vient à la lumière.”

Jean 3, 21

➤ **Un projet à construire par étapes mais à débiter au plus vite**

Ce projet de longue haleine devrait être mis rapidement en chantier, par étapes successives, pour démontrer la volonté de l'Église, honorer le besoin immédiat des personnes victimes, signifier la fin de la culture du secret, développer une politique de prévention des abus...

Mais il doit aussi débiter au plus vite car il s'appuie essentiellement sur le témoignage des victimes, souvent encore à recueillir, et celles-ci ne sont pas éternelles. Le recueil des témoignages pourrait être facilité par les travaux en cours des institutions chargées d'accompagner les victimes dans leurs demandes d'indemnisation. Témoignages et autres formes (y compris artistiques) sont un matériau essentiel pour la mémoire.

S'il est évident que l'ensemble du projet ne peut pas se réaliser dans l'immédiat, un certain nombre de ses objectifs peuvent être réalisés à court terme dans **une politique de préfiguration de ce lieu** :

- *Répondre à l'enjeu de recueil de la parole des victimes* par la mise en place de **podcasts/vidéos de témoignages de qualité professionnelle** qui pourront par la suite nourrir la muséographie et les actions du lieu de mémoire.
- *Répondre à l'enjeu scientifique* par la **constitution d'un comité scientifique**, qui pourrait dès à présent se coordonner avec les différentes institutions travaillant sur ce sujet, mettre en place des méthodologies de recherche en partenariat avec des institutions universitaires, développer la recherche sur ce sujet et sa diffusion (colloques, journées d'études, thèses, etc.), nourrir le projet de récit et de mise en exposition de ce récit.
- *Répondre à l'enjeu de diffusion et de lutte contre les abus* par la réalisation dans les 6 mois d'**un site Internet préfiguratif du lieu** et d'**outils de médiation** allant du stand d'exposition temporaire pour les lieux de pèlerinage à des livrets éducatifs pour les écoles.

Cette politique de préfiguration permettrait de passer de l'ombre à la lumière, du caché au visible. Aussi bien pour l'institution que pour les personnes victimes, il s'agit de sortir très vite du déni et du secret. Le groupe insiste sur le fait que la phase de production est une phase professionnelle qui ne pourra se réaliser sur la simple base du bénévolat.

Ces trois premiers projets pourraient permettre des premières réalisations concrètes dans les six prochains mois, si les moyens nécessaires sont engagés.

➤ **Une gouvernance garantissant la crédibilité de la réponse aux enjeux**

Ce projet mémoriel a été voulu et initié par l'Église catholique. Ses initiateurs, les personnes victimes et associations actuelles se renouvellent. Il faut qu'elles puissent s'intégrer dans une structure pérenne et indépendante.

Il doit reposer sur une équipe solide et crédible. Le modèle d'une fondation, avec une personnalité juridique ad hoc, un conseil scientifique, et une pluralité de partenaires, croyants ou non, nous semble adéquat pour le conduire :

- Choix d'une personnalité qualifiée par la Conférence des Évêques, pour constituer une gouvernance indépendante.
- Recrutement par celle-ci d'un comité scientifique, en respectant l'équilibre entre les différentes personnalités, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église, croyantes ou non :
 - Représentants de l'Église catholique,
 - Personnes victimes issues de collectifs ou non,
 - Experts selon les compétences indispensables,
 - Chrétiens ou religieux d'autres traditions.

Le financement du projet serait porté par un fonds de dotation, abondé par le SELAM.

Point d'attention :

Quels liens avec l'État et la société, concernés pour plusieurs de ses institutions, et garant des mêmes valeurs ? Participation des personnes victimes à travers des dons, par exemple de souvenirs et d'œuvres d'art ?

PRÉCONISATIONS

Après la résolution de l'Assemblée plénière actant en mars 2021 la création d'un lieu mémoriel et les propositions du groupe de travail « démarche mémorielle », nous préconisons de passer rapidement aux étapes suivantes qui pourraient être mises en place dans les six mois à venir :

Préconisation 1

Création d'une structure juridique indépendante ad hoc pour la mise en œuvre du projet mémoriel appuyée sur un modèle de financement qui garantisse son indépendance et sa pérennité.

Préconisation 2

Nomination d'une personne qualifiée, ou de plusieurs, dont la mission sera de :

- constituer un comité scientifique, composé de représentants qualifiés - personnes victimes, membres de l'Église catholique, croyants d'autres traditions ou non croyants, experts (universitaires et professionnels) couvrant les compétences indispensables à la réalisation du projet - qui écriront ensemble le projet scientifique.
- embaucher les personnes ressources et mettre en œuvre le projet.

Préconisation 3

Dans l'attente de l'ouverture du lieu central, préfiguration de la démarche mémorielle, en cohérence avec le comité scientifique:

- création d'un site internet de préfiguration
- création de vidéos et podcasts de témoignages
- création d'outils de médiation et de prévention, mise en place de formations.

Annexe 1 : les textes fondateurs de notre mission

Assemblée Plénière novembre 2018

[...] Les évêques souhaitent **travailler avec les victimes** pour voir comment permettre que notre histoire n'oublie pas ces actes qui ont marqué à vie trop de personnes. [...]

Assemblée plénière novembre 2019

[...] Concernant la mémoire, le groupe travaille à la proposition d'un **geste liturgique significatif**, les évêques encouragent ce groupe de travail à offrir aux personnes victimes qui le désireraient la possibilité de **faire le récit de leur vie** (et pas seulement des faits) **et, le cas échéant, de le déposer dans un lieu mémoriel.**

Assemblée Plénière mars 2021

Résolution 7 | Lieu national de mémoire

Un lieu mémoriel permettra de recueillir les apports des personnes victimes, non seulement le récit des violences et agressions subies mais surtout celui de leur vie entière, **de tirer de ces drames une pédagogie de la juste relation pastorale, d'aider les générations à venir à ne pas retomber dans la naïveté quant à la proximité des relations de pouvoir et de la sexualité.**

La possibilité pour chaque diocèse d'installer un mémorial selon ses besoins.

Les évêques, réunis en assemblée, soucieux de continuer à écouter les personnes victimes, de lutter contre les violences et agressions sexuelles et les abus de pouvoir et de conscience, décident de poursuivre le travail en vue d'établir, si possible à Lourdes, sanctuaire national, lieu de pèlerinages du monde entier et des diocèses de France, **l'installation d'un lieu de mémoire.**

La réalisation de ce lieu est confiée au Conseil pour la prévention et la lutte contre la pédophilie, en lien étroit avec le Conseil d'orientation du sanctuaire, l'évêque de Tarbes et Lourdes et le Recteur du sanctuaire.

Rapport de la CIASE - octobre 2021

Résolution N°26

Mettre en place des dispositifs concrets de reconnaissance, en concertation avec les personnes victimes et leurs associations : **cérémonies publiques ; célébrations liturgiques faisant mémoire des souffrances infligées ; mémorial des victimes et de leur souffrance ; capacité d'interpellation des auteurs et d'information des victimes par l'Église.**

Démarche pénitentielle et mémorielle du pape François

29 juillet 2022, au Canada, rencontre avec les peuples autochtones premières nations Inuit et métisses.

« Je repense au drame subi par tant d'entre vous, par vos familles, par vos communautés sur les souffrances endurées dans les écoles résidentielles. Ce sont des traumatismes qui resurgissent chaque fois qu'ils sont rappelés et je me rends compte que beaucoup d'entre vous peuvent se trouver en difficulté au moment où je parle. Mais il est juste de le rappeler, car l'oubli conduit à l'indifférence, et comme on l'a dit "le contraire de la haine ce n'est pas la mort, mais l'indifférence à la vie ou à la mort" (E. Wiesel) Nous souvenir des expériences dévastatrices qui se sont déroulées dans les écoles résidentielles nous frappe, nous indigne et nous fait mal, mais cela est nécessaire.»

Annexe 2 : L'équipe de travail

Annette Becker: Professeure émérite d'histoire à l'université Paris-Nanterre. Après s'être consacrée principalement à la Grande Guerre, à sa mémoire, aux traumatismes, AB travaille depuis plusieurs années sur les liens entre les deux guerres mondiales, en particulier sur les formes de violence et de sacré qui se sont transmises de l'une à l'autre et les génocides des XX^e et XXI^e siècles. Ses recherches portent plus spécifiquement sur les artistes, les écrivains, les intellectuels et la spiritualité de ceux et celles qui ont vécu et décrit ces catastrophes ainsi que sur les expositions où les récits des violences et des crimes de masse sont mis en scène. A.B. est une des fondatrices de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne et du parcours historique du Mémorial de la Shoah à Paris. Elle est administratrice du Musée National des Invalides et préside son comité scientifique.

Marie-Rose Boodts : Psychologue clinicienne, psychanalyste. Pratique en psychiatrie (enfants, adolescents, adultes) et en cabinet de consultations. A enseigné pendant 10 ans la psychologie aux séminaristes (Faculté Notre-Dame du Collège des Bernardins) et participe aux sessions de formation à la vie affective des séminaristes du diocèse de Paris. À partir de 2016, participation à l'initiative de Mgr de Moulins-Beaufort à un groupe de travail sur les abus spirituels, psychiques et sexuels, sur les conséquences traumatiques pour les personnes victimes, et les familles, la psychologie des abuseurs et l'attitude et la responsabilité de l'Église. À partir de 2018/19, participation au groupe Mémoire avec des personnes victimes.

Véronique Garnier : Victime d'un prêtre abuseur, devenue témoin. Coresponsable sur le diocèse d'Orléans d'un service de protection des mineurs, membre de « Foi et résilience ». Auteure de plusieurs ouvrages dont *La vérité nous rendra libres* avec Karlijn Demasure, Anne Descour et *Au troisième jour, de l'abîme à la lumière*.

Boris Grebille : Directeur de l'IESA arts&culture, établissement d'enseignement supérieur privé spécialisé dans les métiers de la culture et du marché de l'art. Au sein de l'IESA, il dirige le Centre de recherche appliquée en Cultures contemporaines composé de quatre départements (Afrique, Amérique latine, Asie et Europe) et le Mastère en Politiques de médiation socioculturelle. Il est également directeur général d'IESA Incub', incubateur spécialisé dans les startups du secteur culturel. En dehors de l'IESA at&culture, il est membre du Comité de rédaction (et rédacteur occasionnel sur les domaines artistique et culturel) du journal Témoignage Chrétien et a publié plusieurs ouvrages personnels ou collectifs pour les enfants ou de vulgarisation sur la religion (Fleurus-Mame, Biblia) et la mort (Sciences et Vie).

Guillemette Mounier : Coordinatrice du groupe, journaliste spécialisée en éducation. Rédactrice du premier livret de lutte contre la pédophilie (2000) Membre du groupe Mémoire de la CEF 2018-20

Brigitte Navail : Après une carrière professionnelle au service des Jeunes et des mouvements d'Église est engagée au diocèse de Nanterre dans l'équipe d'accompagnement des LME. Membre du collectif de personnes victimes "Foi et Résilience", (collectif investi dans le travail avec les évêques depuis 2018), participe à des groupes de travail post-CIASE avec la CEF et la CORREF, en licence canonique à l'Institut Catholique de Paris, ses recherches en ecclésiologie, portent sur les ministères confiés aux laïcs

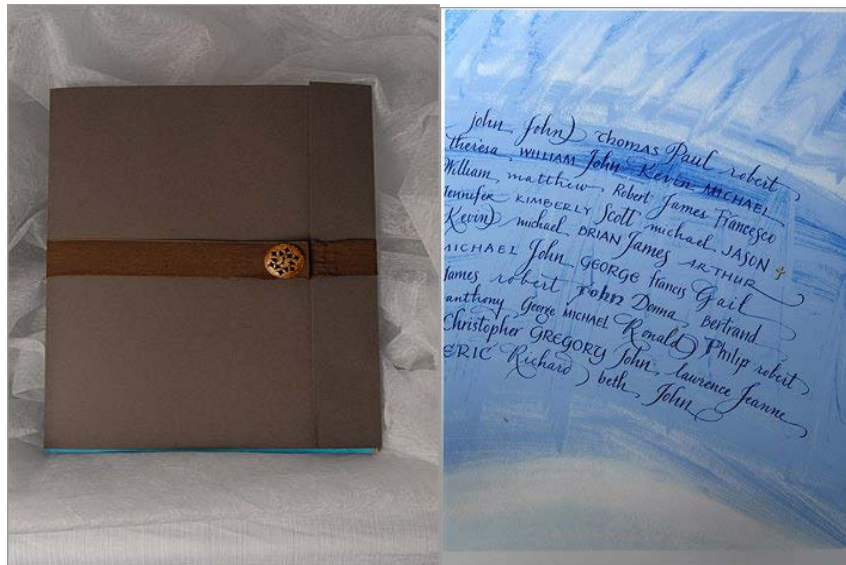
Francis Salembier : Trésorier d'entreprise - Victime d'un prêtre abuseur, au collège - Participant-témoin à plusieurs groupes de travail avec la CEF.

Nicolas Scalbert : Victime de 6 à 10 ans, plus croyant depuis l'âge de 12 ans. Président de l'association *Parler & reVivre*. Consultant et cadre dirigeant dans les secteurs associatif et coopératif (agriculture, enseignement, insertion, création d'entreprise). Retraité.

Katherine Shirk Lucas : Théologienne catholique franco-américaine, enseignante au *Theologicum* de l'Institut Catholique de Paris, KSL est membre du Comité mixte anglican-catholique en France (*French ARC*), du Groupe des Dombes et de la Commission de théologie de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)-France. Elle est également responsable de la Section française du Comité catholique pour la collaboration culturelle du Dicastère pour la promotion de l'unité des chrétiens. Ses recherches portent sur les méthodologies du dialogue œcuménique et la réconciliation des mémoires.

Annexe 3 : Portfolio des démarches mémorielles des communautés chrétiennes

- **La calligraphie contre l'oubli**



Un livre peint à la main par l'artiste Jan Boyd avec des prénoms de 1 476 hommes et femmes qui sont victimes des violences sexuelles de la part d'un prêtre, d'un diacre, d'un religieux ou d'une religieuse de l'archidiocèse catholique de Boston aux Etats-Unis. Ce livre est remis au pape Benoît XVI lors de sa rencontre privée avec cinq personnes victimes à Boston au printemps 2008.

Source :

http://archive.boston.com/news/local/massachusetts/gallery/042508_pope_book?pg=5

- **La Loud Fence** (La grille qui fait du bruit, La grille qui crie)



En 2015, en Australie, des rubans sont attachés aux portails des églises et des écoles catholiques en signe de soutien et de solidarité avec les personnes victimes qui s'expriment dans le cadre de la Commission royale d'enquête nationale sur les violences sexuelles. Les rubans visent à donner une voix aux personnes, en particulier celles qui sont décédées. L'ampleur des violences sexuelles devient très visible.

Aujourd'hui le mouvement *Loud Fence* s'étend en Europe. Au Royaume-Uni, des événements *Loud Fence* s'organisent en collaboration œcuménique entre anglicans et catholiques. Les participants sont invités à déposer des messages et des prières pour les personnes victimes et leur entourage. Source : <https://www.loudfence.org.au/about-us>

- **Jardin mémorial des survivants des pensionnats gérés par des Églises (La Terre-Neuve et le Labrador, Canada)**



Le jardin transmet un message de persévérance. Sa conception est riche en images qui célèbrent l'histoire, la culture et les expériences des peuples autochtones. Les matériaux bruts sont privilégiés : le bois, la pierre et l'acier corten, choisi parce qu'il devient plus fort avec l'âge, comme les survivants des pensionnats. Au milieu d'un jardin se dresse une structure soutenue par sept piliers, chacun représentant un pensionnat de Terre-Neuve. Elle est conçue pour ressembler à un tambour inuit, un symbole culturel important.

Source : <https://www.millsandwright.ca/residential-school-survivors-memorial-garden>

- **Le *Healing Garden* , le jardin de soin et de guérison, Chicago, États-Unis**



Le jardin de l'archidiocèse de Chicago, créé par un comité de victimes-survivantes, de prêtres diocésains et de membres du personnel du bureau pour la protection des mineurs, se veut un lieu qui invite à la réconciliation, à l'espoir et à la guérison. Depuis l'inauguration en 2011, le comité organise une messe annuelle pour l'espoir et la guérison et une rencontre pour planter dans le sol de petits moulins à vent qui symbolisent l'innocence de l'enfance et le changement que nous pouvons réaliser lorsque nous nous mobilisons ensemble pour prévenir les violences sexuelles envers les enfants.



“La création de ce jardin de guérison est une tentative de notre part, nous, les survivants d'abus du clergé de l'Archidiocèse de Chicago, de guérir, d'apprendre et de se remettre du mal physique, mental, émotionnel et spirituel que nous avons subi. Nous souhaitons nous adresser à vous qui avez souffert d'un traumatisme qui vous a laissé le cœur brisé, tout comme le nôtre. Ensemble, dans ce lieu de guérison, que nous puissions trouver en nous-mêmes un espace où nous pouvons nous sentir libres : libres de la peur, libres de la honte et libres du jugement. Déclaration d'intention du comité du Jardin de guérison le 9 juin 2011.”

Source : <https://holyfamilychicago.org/the-healing-garden>

- ***Esse est Percipi (Exister, c'est être reconnu), sculpture d'Ingrid Rosschaert, basilique nationale de Koekelberg à Bruxelles***



Cette œuvre a été offerte par les personnes victimes et leurs proches, à la mémoire de toutes les victimes d'abus sexuels dans l'Église. Et inaugurée lors de la première journée nationale dédiée, en 2017.

D'autres versions de ces statuettes commémoratives ont été installées dans les cathédrales de Bruges et d'Anvers.

Il s'agit d'un vêtement blanc qui symbolise à la fois une robe de baptême et un linceul. L'enfant qui était né dans la joie a pu connaître l'effroi d'une mort de sa personnalité à cause des violences sexuelles subies dans l'Église catholique.

- **Plaque mémorielle au calvaire de Pontchâteau, France**



Lors d'une prière du chemin de croix composé de récits de personnes victimes extraits du recueil *De victimes à témoins* publié par la CIASE, une œuvre réalisée par une personne victime et une plaque mémorielle sont dévoilées. « Le diocèse de Nantes en prière, fait mémoire des personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles dans l'Église. Le 19 mars 2022. »

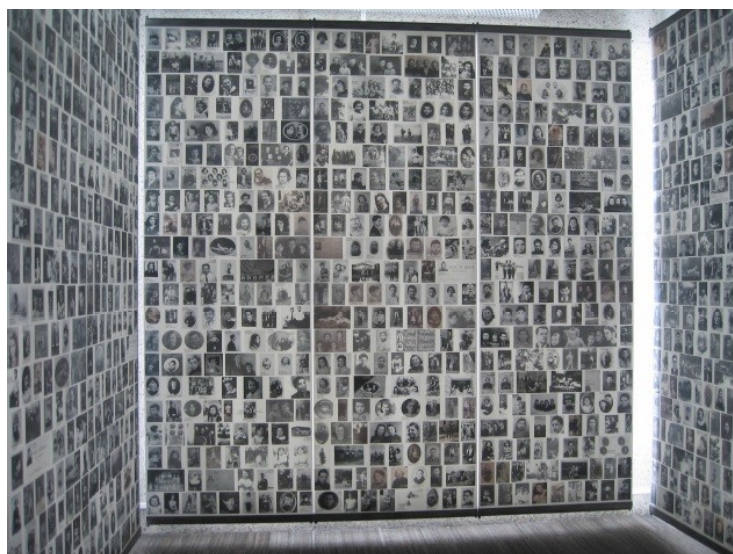
Source : <https://diocese44.fr/19-mars-2022-chemin-de-croix-au-calvaire-de-pontchateau/>

Annexe 4 : Portfolio des Musées mémoriaux des victimes de génocides, de l'esclavage, des abus sexuels ou autres.

- Au **Musée juif de Berlin**, dans un des « trous de mémoire » pensés par l'architecte Libeskind, on peut marcher sur un tapis de visages coupés dans le métal par l'artiste Menashe Kadishman. Ils s'entrechoquent sous le poids des marcheurs, ils crient.



- Au **Mémorial de la Shoah à Paris**, le Mémorial des enfants dû à Natasha Nisic : un mur de lumière : des photos des enfants disparus avant leur déportation, éclairées par l'arrière, qui fait passer le message d'une enfance normale, brutalement arrêtée. Des photos de classe, de Bar Mitsva, de promenades à la campagne et de pique-niques familiaux.



- **A Yad Vaschem, Jérusalem**, le Mémorial des enfants : comme une immense grotte sombre où des lumignons éclairent à peine des photos à mesure qu'on avance, pendant que sont lus les prénoms des enfants disparus dans la Shoah.



- **Au Rwanda**, les mémoriaux sont implantés sur des lieux de crimes de masse : on visite au milieu de la mort, avec cercueils, vêtements ensanglantés, ainsi que les objets religieux (ainsi chapelets, crucifix) que les victimes tenaient dans les mains au moment d'être tuées, souvent dans des églises, et par des prêtres.



- Le vide laissé par les enfants est privilégié au **Mémorial de Kigali** : comme dans beaucoup de mémoriaux des génocides : « faire disparaître le peuple arménien, juif, tutsi de la terre » commence par l’annihilation des enfants. (ou des traumatismes irréversibles qui les empêchent de vivre une vie normale.)



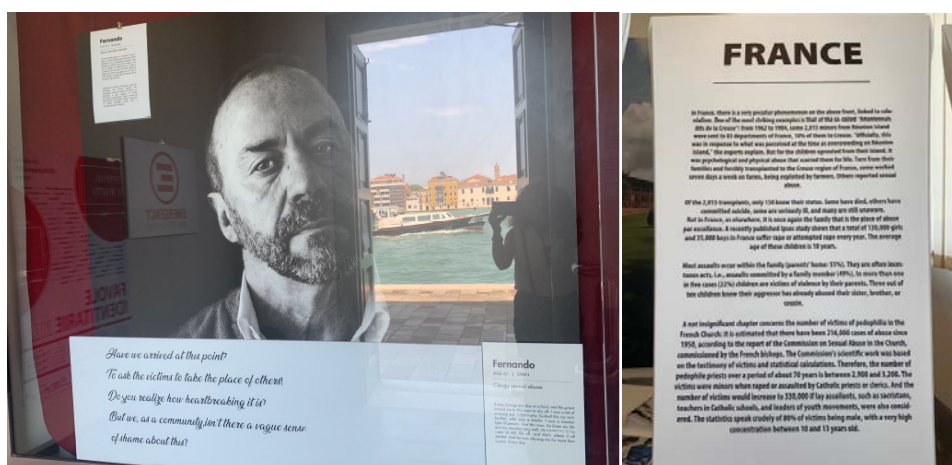
- La **chapelle de Rothko, à Houston**, un lieu de méditation où des panneaux ni mauves ni noirs changent selon la lumière. (Sans image, car l’effet spirituel créé par cet immense artiste n’est pas reproductible.)
- Au **Musée de l’esclavage ACT, à Pointe-à-Pitre**, œuvre de l’artiste Jean-François Boclé, « Je ne savais pas » : des chaises et des tables avec juste le cadre en métal, sans le bois du bureau, pour montrer que les enfants esclavisés ne pouvaient pas aller à l’école, et que leurs descendants, souvent encore, en sont privés, pour dire le vide, le silence, l’absence, le refus.



- 168 chaises vides au **Mémorial d'Oklahoma City**, représentent chaque victime de l'attentat terroriste contre un immeuble où se trouvait une école maternelle. Il s'agit de la construction d'un monument en plein air, accompagné d'un musée et d'un institut pour la prévention du terrorisme.



- L'exposition « **Shame/Honte** » organisée par l'ONG italienne Emergency sur l'île de Giudecca à **Venise en 2022** présente des photos de victimes d'abus - surtout sexuels – prises par le photo reporter Simone Padovani avec une légende donnant le contexte dans leur enfance et expliquant comment leur vie en a été bouleversée.



Annexe 5 : Projet de recherche de Georgetown

Le pouvoir guérisseur des récits de survivants des violences sexuelles du clergé catholique.

Projet de recherche élaboré à l'université de **Georgetown (États-Unis)** par **Gerard McGlone**, prêtre jésuite et survivant des violences sexuelles commises par un prêtre pendant son enfance. Il est professeur de psychiatrie et dirige le programme « Towards A Global Culture of Safeguarding. »

Cette étude tente :

1) de déterminer le meilleur format pour raconter l'histoire d'un.e survivant.e de violences sexuelles du clergé catholique et

2) de mesurer l'effet de ces récits selon des diverses variables.

Ces variables sont les pratiques religieuses / l'adaptation, la spiritualité intrinsèque, la trahison institutionnelle et certains aspects de la blessure morale. Notre étude démontre que l'idée reçue selon laquelle l'écoute des récits de survivants "détruit la foi" est fausse. L'adaptation religieuse, les croyances et les pratiques spirituelles n'ont pas évolué pour ceux et celles qui ont écouté le récit d'un.e survivant.e. Plus important encore, la fréquence des pratiques spirituelles augmente, tandis que le ressenti de trahison institutionnelle et les aspects du préjudice moral (perte de confiance, auto-condamnation, difficulté à pardonner et perte de sens) diminuent. Ces conclusions sont associées à de meilleurs résultats de santé à long terme. Ces résultats préliminaires indiquent qu'écouter des récits de survivants pourrait être un moyen important de favoriser la guérison tout en diminuant le sentiment de trahison, de méfiance et de blessure institutionnelle dans les communautés qui luttent contre l'atrocité des violences sexuelles. Les implications pour les futures formations universitaires et catéchétiques sont prometteuses et significatives.

Les participants (n=158) constituaient un échantillon national représentatif, avec une grande majorité de survivants d'abus (environ 80%). Il leur a été demandé de choisir entre deux options quant à la façon de regarder les récits : s'engager avec un seul format d'histoire (3 à 5 minutes) ou les quatre en même temps (18 à 20 minutes). Les formats comprenaient la vidéo, l'écrit et l'écoute, avec des fichiers audios à la fois plus courts (2 à 3 minutes) et plus longs (5 minutes). Ils ont également rempli des enquêtes préalables et postérieures. En outre, une présélection approfondie a également été nécessaire afin de s'assurer qu'aucun participant ne serait retraumatisé en regardant un récit d'abus. Le temps consacré à l'étude a été un facteur important dans le recrutement des participants et a eu des limites dans l'ensemble des données (la présélection, la lecture, l'acceptation et la signature d'un consentement éclairé ont pris en moyenne 15 minutes).

Principales conclusions

Le format vidéo où les spectateurs peuvent à la fois voir et entendre la personne raconter son histoire dans ses propres mots semblent être le plus efficace par rapport aux autres formats avec des variables multiples.

Après avoir interagi avec les histoires, il y avait des différences significatives dans les niveaux de préjudice moral et de trahison institutionnelle ressentis parmi les participants, indépendamment de la forme sous laquelle l'histoire était racontée. Cela signifie que les récits contribuent à diminuer ces réalités chez ces personnes, offrant un moyen de guérison qui n'avait pas été sérieusement envisagé auparavant. Les valeurs < p. ou les niveaux de signification sont assez élevés pour ces variables.

Le fait de s'engager avec les récits des survivants n'a pas diminué la fréquentation de l'Eglise, les croyances ou les pratiques de prière, et a plutôt augmenté le sentiment d'ancrage spirituel chez les participants.

Dans l'ensemble, la recherche indique que les récits des survivants peuvent aider les individus à guérir lorsqu'ils sont blessés et trahis par l'institution, en particulier dans cet échantillon où plus de 80 % des participants ont déclaré qu'ils avaient survécu à une forme d'abus et qu'ils pratiquaient toujours leur foi. Il est intéressant de noter qu'au départ, il ne semblait pas y avoir de différence entre les survivants et les non-survivants, ni entre les hommes et les femmes. L'amélioration semblait se produire dans les deux groupes aux mêmes niveaux.

La voie à suivre pourrait être d'accepter les récits difficiles. On peut imaginer comment les récits de survivants, s'ils sont bien faits, pourraient être intégrés dans le programme de l'enseignement des écoles secondaires et des universités, dans les formations des responsables universitaires, diocésains et religieux, et dans la catéchèse des jeunes et des adultes.

Si nous acceptons l'hypothèse selon laquelle un changement culturel / systémique / institutionnel est nécessaire, la justice réparatrice pourrait exiger une nouvelle focalisation sur les récits qui nous permettent d'entrer dans la douleur, le mal et la blessure afin de trouver la guérison rédemptrice, la justice, la responsabilité et l'espoir.

Les recherches futures pourraient commencer avec ces réalités, et tenter de recruter un groupe de participants survivants non pratiquants, un groupe de survivants membres du clergé ou non, et un échantillon qui englobe des données démographiques plus étendues, notamment en ce qui concerne l'âge, le sexe, l'ethnicité et les communautés marginalisées.

Source : <https://takingresponsibility.ace.fordham.edu/final-report/>

Annexe 6 : Perspectives théologiques par Katherine Shirk Lucas

1. Faire mémoire des crimes, c'est rendre justice aux victimes

Le besoin de faire mémoire des crimes commis au sein de l'Église catholique doit être entendu. Agir en réponse à ce besoin fondamental exprimé par les personnes victimes-survivantes est un devoir éthique : faire mémoire des crimes, c'est rendre justice aux victimes. Elie Wiesel exprime cet impératif dans sa lettre lue au cours du procès de Klaus Barbie en 1987 : « Une justice sans mémoire est une justice incomplète, fautive et injuste. L'oubli serait une injustice absolue au même titre que Auschwitz fut le crime absolu. L'oubli serait le triomphe de l'ennemi. »

Comme le livre du Deutéronome le rappelle, faire mémoire, se souvenir, est une injonction du Seigneur qui permet de faire croître la vie (Dt 8, 1-2). Faire mémoire des crimes est indispensable pour reconnaître les souffrances des survivants, valoriser leur contribution à la lutte contre l'oubli et pour prévenir des violences sexuelles à l'avenir.

2. L'Église catholique face à la mémoire de ses défaillances

Au cours de son histoire récente, l'Église catholique cherche à reconnaître ses manquements à l'annonce de l'Évangile. À l'approche du Jubilé de l'an 2000, le pape Jean-Paul II affirme « reconnaître les fléchissements d'hier est un acte de loyauté et de courage qui nous aide à renforcer notre foi » et appelle à l'examen des consciences et à la repentance, en invoquant le pardon du Christ (*Tertio millennio adveniente* n° 33).

Dans cet esprit, en 1997, à l'occasion de l'anniversaire du premier statut des juifs décidé par le gouvernement de Pétain (3 octobre 1940), des évêques catholiques de France reconnaissent, à Drancy, un « silence coupable » face à la tentative d'extermination du peuple juif : « Nous confessons que ce silence fut une faute [...] C'est là un fait que nous reconnaissons aujourd'hui. Car cette défaillance de l'Église de France et sa responsabilité envers le peuple juif font partie de son histoire. Nous confessons cette faute. Nous implorons le pardon de Dieu et demandons au peuple juif d'entendre cette parole de repentance. »

Cependant, malgré ce geste historique de certains évêques catholiques de France, la démarche de conversion initiée par le pape Jean-Paul II échoue. La crise des abus de pouvoir et des violences sexuelles révèle à quel point l'Église catholique gère mal sa « purification de la mémoire, » si l'on considère ce qui se passe au début des années 2000 : la protection institutionnelle accordée à Marcial Maciel et à d'autres abuseurs.

Le cas de l'Église catholique aux États-Unis illustre les conséquences d'une mémoire des crimes d'abus et de violences sexuelles qui n'est pas suffisamment prise en compte et honorée. Malgré les préconisations d'accompagnement de personnes victimes et de protection de mineurs de la *Dallas Charter* (2002), des collectifs de victimes constatent que leurs souffrances ne sont que très rarement reconnues par les communautés locales et que l'empathie et la solidarité par la prière leur manquent. Ils ont l'impression d'être « oubliés. » En effet, la *Dallas Charter* ne prévoit pas de démarche particulière pour préserver la mémoire des crimes commis au sein de l'Église catholique aux États-Unis.

3. Conditions pour faire œuvre de mémoire et de justice pour les personnes victimes-survivantes d'agressions sexuelles dans l'Église catholique

3.1 Engager une option préférentielle pour les personnes victimes-survivantes

L'option préférentielle pour les pauvres est un enseignement fondamental de la doctrine sociale de l'Église catholique. Elle s'enracine dans le ministère de Jésus, dans sa solidarité active auprès des personnes opprimées, marginalisées, des pauvres, des « impurs. » L'option préférentielle pour les pauvres n'est pas simplement un concept théorique, elle fait appel à l'action. En ce sens, il s'agit d'une *exigence* plutôt que d'une option. L'option préférentielle pour les pauvres nous oblige à nous tenir aux côtés des personnes victimes et survivantes de violences sexuelles. Comme l'archevêque de Dublin Diarmuid Martin l'explique en 2014 : « L'Église qui parle d'une option préférentielle pour les pauvres doit témoigner d'une option préférentielle pour ceux et celles qui ont été victimes d'abus en son sein. »

En alignant l'option préférentielle pour les pauvres avec l'exigence de soutenir les personnes victimes-survivantes, nous affirmons que cet accompagnement est un élément constitutif de notre foi en Jésus Christ qui se fait proche des personnes blessées. En conséquence, les communautés catholiques sont appelées à devenir des lieux où les survivants qui le souhaitent, avec leur colère et leurs réticences légitimes, pourront trouver de l'écoute, de la reconnaissance de leurs souffrances et du besoin d'en faire mémoire, de l'amitié fraternelle durable. Tout comme les chrétiens apprennent à ne pas considérer les personnes pauvres comme un « problème à résoudre, » et à ne pas se situer en « surplomb de pitié, » de même, ils devraient apprendre à cheminer avec et pour les survivants et à se laisser transformer par leur témoignage.

3.2 Être un Corps d'os brisés

« Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance » (1 Co 12,26).

Thomas Merton (1915-1968), moine trappiste américain, consacre un chapitre au « Corps d'os brisés » dans son ouvrage *New Seeds of Contemplation* (1961). Il commence par affirmer l'avenir eschatologique de l'humanité qui tend vers la perfection de l'amour qui est la contemplation de Dieu dans sa gloire. Dans sa volonté salvifique, Dieu cherche à nous unir, les uns aux autres, dans sa vie trinitaire pour l'éternité. Cependant le mal pèse lourd sur le cours de l'histoire terrestre et provoque des divisions douloureuses et meurtrières. T. Merton choisit la métaphore du corps d'os brisés pour évoquer les conséquences :

Sur toute la surface de la terre, l'avarice et la convoitise des hommes engendrent entre eux des divisions incessantes, et les plaies qui arrachent les hommes à l'union les uns avec les autres s'élargissent et s'ouvrent en guerres gigantesques [...] Le Christ est massacré dans ses membres, déchiré membre par membre ; Dieu est assassiné dans les hommes.

La métaphore du « Corps d'os brisés » fait écho aux expressions pauliniennes du Corps. Elle est adaptée pour réfléchir aux conséquences dévastatrices des violences sexuelles et des maltraitements. Engager une démarche mémorielle exige de sortir des mécanismes de défense pour confronter ces réalités, pour faire l'expérience de notre propre vulnérabilité aux traumatismes et aux souffrances.

Trois dynamiques destructrices sont à l'œuvre dans les agressions sexuelles, les violences psychologiques et les maltraitements au sein des Églises :

- la blessure profonde de la personne maltraitée ;

- la violation de la confiance dans les relations avec les personnes et leur entourage, les communautés et même le cosmos ;
- la juste relation avec Dieu est abimée ou souffre même d'une rupture.

Ces dynamiques concernent en tout premier lieu les personnes victimes-survivantes, qui en subissent des conséquences très lourdes, mais aussi les auteurs des crimes qui, par leurs transgressions, cassent leur propre relation à Dieu, aux autres et à eux-mêmes.

Comment panser ces plaies, soigner ses relations, réparer ses os brisés du corps ecclésial et du corps sociétal ? La réconciliation qui vient de Dieu ne peut être reçue qu'à condition de reconnaître les souffrances particulières des personnes victimes ainsi que les brisures du Corps entier.

La priorité de l'Église catholique ne devrait pas être de refermer ses propres plaies, mais de vivre avec ses blessures en présence du Christ crucifié et ressuscité, jusqu'à ce qu'elles soient transformées par sa grâce. Une condition préalable pour que l'Église catholique aide au rétablissement des personnes et des relations est la reconnaissance de son impuissance à y parvenir. Si l'Église affirme qu'elle peut par elle-même « guérir » les personnes blessées, elle tombera dans le piège du péché de l'arrogance. L'Église catholique, brisée au-delà de sa propre réparation, devrait aborder son engagement envers les personnes victimes et survivantes avec l'humilité de savoir qu'elle n'en fera jamais assez. Cependant cette posture ne doit servir de prétexte à l'immobilisme ou au pessimisme. À partir de cette invitation à la plus grande humilité, quelle espérance ?

La lamentation permet une solidarité active avec les personnes victimes et peut éveiller une espérance solide, ancrée dans le Ressuscité qui nous montre son côté et ses mains blessés en nous donnant sa paix (Jn 20,19-20). La lamentation suppose de se mettre au service des personnes témoins pour les écouter et faire résonner leur voix par des démarches mémorielles qui font entendre leurs récits.

Certains responsables agissent comme si, dans leurs relations avec les personnes victimes, on leur demandait, par procuration, de réparer les actes d'une génération précédente dont ils ne se sentent pas responsables. L'Église catholique et ses responsables devraient assumer la responsabilité de toutes ces violences, non pour apaiser une culpabilité héritée, ni pour « sauver » l'Église de la disgrâce publique ou pour inverser son déclin, mais car le Christ se révèle par et dans l'écoute et l'accompagnement des personnes victimes-survivantes. La communion avec le Christ et la célébration de sa résurrection exigent que nous soyons présents, que nous l'accompagnions à travers les événements de sa Passion, que nous l'aidions à porter la Croix comme Simon de Cyrène. Si les chrétiens sont appelés à accompagner et à faire mémoire de Jésus à travers les traumatismes de sa Passion, et de manière particulière pendant la Semaine sainte, ils sont également appelés à se joindre aux luttes des personnes victimes-survivantes des violences sexuelles au sein des Églises et ailleurs.

Accepter d'habiter un Corps d'os brisé, accepter d'implorer la miséricorde du Seigneur, d'oser être dans la lamentation, pour recevoir, dans l'humilité, la grâce d'un chemin réparateur d'espérance.

3.3 Partager nos faiblesses entre Églises afin de mieux répondre aux exigences de l'Évangile

Depuis le milieu des années 2000, la méthodologie de l'œcuménisme réceptif est déployée pour faire avancer des dialogues œcuméniques, notamment le dialogue bilatéral entre l'Église catholique et la Communion anglicane qui est aujourd'hui dans sa troisième phase.

La démarche de l'œcuménisme réceptif part du postulat que les dons confiés à chaque communion chrétienne viennent de Dieu qui les offre pour le bien de l'Église unique de Jésus

Christ et la vie du monde. La rencontre et le dialogue œcuméniques permettent une réception mutuelle des dons. Nous sommes préparés à recevoir ces dons par la conversion intérieure, le renoncement à soi-même et le désir de l'unité qui naît de la charité, dans l'Esprit Saint.

L'œcuménisme réceptif prend au sérieux la nécessité constante pour les Églises de trouver un moyen approprié pour continuer à marcher sur le chemin de la conversion vers une communion plus visible. L'œcuménisme réceptif propose une éthique exigeante qui vise aussi à garder l'espoir dans les promesses de Dieu : l'unité nous est donnée, et elle est toujours à réaliser.

La question de départ de l'œcuménisme réceptif est : « Qu'est-ce que nous avons besoin d'apprendre — ou de recevoir — avec intégrité, de nos partenaires ? »

Oser poser cette question et y répondre avec justesse suppose d'engager un processus d'auto-critique, de faire son examen de conscience, d'analyser ses pratiques. Ce n'est pas la question de comment les autres doivent changer, mais plutôt de comment je dois changer moi-même, pour être plus fidèle à l'évangile de Jésus Christ ? Chaque partenaire doit se concentrer sur ses propres difficultés, ses tensions internes et son besoin d'apprendre et de recevoir de meilleures pratiques et une compréhension renouvelée des autres traditions.

Cela implique un certain recul avec des dialogues qui traitent des constructions ecclésiologiques théorisées et purement doctrinales. Il s'agit de prendre au sérieux la réalité vécue de chaque tradition ainsi que les difficultés et les problèmes, les tensions et les contradictions qui s'y croisent.

L'œcuménisme réceptif n'est pas un œcuménisme de politesse, ou un œcuménisme de façade, mais un œcuménisme des mains sales et blessées qui ose aborder les sujets difficiles et douloureux. Il s'agit d'accepter d'exposer nos blessures aux autres, sachant que nous ne pouvons pas nous « guérir » ou nous « sauver » nous-mêmes. Montrer ses mains blessées, c'est reconnaître que nous avons besoin de recevoir de la grâce d'un autre. C'est avoir confiance que, comme pour le Seigneur ressuscité, ces blessures existent dans le corps ecclésial et qu'elles peuvent devenir lieux de rédemption.

En 2016, les évêques catholiques et anglicans, membres de l'IARCCUM, la Commission internationale anglicane-catholique romaine sur l'unité et la mission, après une rencontre structurée à partir des principes de l'œcuménisme réceptif, ont appelé les évêques et les fidèles de leurs Communions respectives à « faire pénitence et [à] chercher que justice soit faite en faveur des victimes d'abus »

Extrait de « Marcher ensemble : service commun au monde et témoignage de l'Évangile » (2016)

Au pied de la Croix, en tant qu'évêques nous avons réfléchi sur un « œcuménisme de l'humiliation ». Nous déplorons nos échecs et sommes conscients de la faiblesse de nos communautés. Nous n'avons pas su protéger les personnes les plus vulnérables : les enfants des abus sexuels, les femmes de la violence et les populations indigènes de l'exploitation. Dans cette honte commune, nous confessons avoir témoigné trop faiblement de l'appel de Dieu à vivre dans l'unité et que ceci a contribué à l'isolement des personnes et des familles, voire à la sécularisation qui tend à faire disparaître le divin de l'espace public. Nous, évêques, devons inciter l'Église à faire pénitence et chercher que justice soit faite en faveur des victimes d'abus.

En plaçant l'infinie miséricorde divine en Christ au centre de notre proclamation et de notre mission communes, nous avons pour devoir non seulement de porter les blessures des autres mais aussi de reconnaître les blessures que nous nous sommes réciproquement infligées en tant qu'Églises au cours des siècles. Comme l'a rappelé l'Archevêque de Canterbury, par l'action de l'Esprit Saint, « nous nous guérissons les uns les autres en marchant les uns au côté des autres pour soigner les souffrances du monde ». Un de nos frères nous a également rappelé le coût élevé de notre mission comme disciples du Seigneur crucifié : « Nous sommes appelés à mourir ensemble pour ressusciter ensemble ».

Aujourd'hui il nous revient de recevoir pleinement cet appel, d'œuvrer ensemble, chrétiens de traditions différentes, pour faire mémoire et rendre justice aux personnes victimes-survivantes des violences sexuelles.

Annexe 7 : Genèse du Musée du terrorisme



Extrait du rapport au 1^{er} ministre « *Le musée –Mémorial, des sociétés face au terrorisme* » Mars 2020 – Mission de préfiguration.

Pourquoi un musée-mémorial ?

Rendre un hommage national à toutes les victimes du terrorisme au même titre qu'à d'autres victimes de conflits. A travers elles, c'est la collectivité qui a été visée, que ce soit la Nation, la République ou l'État. Ériger un mémorial est une forme de reconnaissance et de réparation, de justice et de vérité.

Penser d'un même mouvement un mémorial et un musée afin de dépasser la seule dimension commémorative. La connaissance est un vecteur de mémoire. Honorer les victimes, c'est comprendre pourquoi elles l'ont été, donner du sens à leur épreuve et encourager la possibilité de la surmonter. C'est contribuer à transformer une expérience de mort en expérience de vie.

Bâtir un lieu de paix et de recueillement, de réflexion et d'échange pour affronter les valeurs fondamentales de la citoyenneté : liberté d'expression, liberté de croyance, égalité des droits et équité des conditions, tolérance, solidarité et ouverture sur le monde.

Répondre aux attentes des victimes et de leurs associations. Le musée-mémorial doit leur offrir une aide et un lieu de rencontre, leur consacrer des activités dédiées et maintenir avec elles un contact régulier, dans l'esprit de coopération qui s'est manifesté durant la mission.

Sensibiliser le plus large public à la nature du terrorisme sous toutes ses formes. Le musée-mémorial doit répondre à la sidération, l'incompréhension et la peur que ce dernier provoque à dessein. Il vise ainsi les publics de tous âges, de toute provenance : parisien, francilien, national, étranger, et animé de motivations diverses : éducatives, morales, professionnelles, culturelles ou touristiques. Ces publics aux usages différenciés doivent être considérés comme des acteurs et des participants.

Éduquer les plus jeunes et contribuer à la prévention contre les risques que fait encourir le terrorisme : dislocation du lien social, rejet de l'autre et discrimination, désinformation et radicalisation.

Offrir un lieu de résilience qui mette en lumière les actes d'héroïsme et de solidarité, rendre compte dans leur diversité des réponses et réactions de la société face au défi du terrorisme.

[...]

Les fonctions : Affirmer la triple ambition d'être un mémorial destiné à l'hommage et au recueillement, un musée d'histoire et de société, et un lieu de transmission. L'ensemble doit s'incarner dans un bâtiment offrant une continuité conceptuelle et esthétique.